

LA STRATÉGIE LAUSANNOISE

La Ville de Lausanne concentre ses actions de lutte sur les 12 espèces prioritaires définies par le Canton, auxquelles s'ajoute la vergerette annuelle. Par souci d'efficacité, elle collabore dans ce sens avec le Service cantonal des routes, la Direction générale de l'environnement, Pro Natura, les CFF, le Service d'agriculture et les communes limitrophes. Au delà de la lutte, Lausanne cherche aussi à sensibiliser les propriétaires et les professionnels du paysagisme, et souhaite interdire à terme la plantation d'espèces envahissantes sur l'ensemble de son territoire.



| La Ville de Lausanne arrache systématiquement les lauriers présents sur l'espace vert public |

REPLANTEZ DE L'INDIGÈNE!

Après avoir éradiqué des plantes envahissantes, mieux vaut ne pas laisser le sol à nu car il sera spontanément recolonisé par d'autres indésirables. Replantez plutôt des espèces indigènes de votre choix!

La nature propose une jolie palette de fleurs et d'arbustes riches en couleurs et en parfums. Une haie champêtre ou un talus fleuri apportent une vie incroyable dans l'environnement urbain: des oiseaux, des papillons et une multitude de petits pollinisateurs profiteront de l'aubaine. Et vous aussi, car les fleurs et les fruits de certains arbustes (sureau, cornouiller, églantier...), sont sources d'excellents sirops et desserts!

Photos: Aino Adriaens, Benoît Renevey, Erwin Jorg, Infloira

LE SAVIEZ-VOUS?

- L'ambrosie est jugée «particulièrement dangereuse» car son pollen est fortement allergène.
- Le rhizome de la renouée du Japon peut mesurer 20m de long. Le moindre petit bout peut donner naissance à une nouvelle plante.
- La berce du Caucase brûle! Un contact avec cette plante de 3 mètres de haut suivi d'une exposition au soleil provoque de graves brûlures.
- La laurèle et le buddleia (arbre à papillons) figurent sur la liste noire des plantes envahissantes mais sont toujours autorisées à la vente. Cherchez l'erreur!
- Le séneçon du Cap est arrivé en Europe avec l'importation de laine d'Afrique du Sud. Toxique pour le bétail, il s'est répandu le long des routes et des voies ferrées.

+D'INFOS? Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne (SPADOM). www.lausanne.ch/plantes-envahissantes

Lausanne

Stop aux plantes envahissantes !



Ambrosie #2016



WANTED !

13 PLANTES A ABATTRE!

Les plantes «envahissantes» sont des espèces exotiques capables de se propager très rapidement dans les friches urbaines et les milieux naturels. Elles s'y installent au détriment des espèces locales, mais posent aussi des problèmes de santé publique. Parmi ces plantes, en voici 13 à exclure impérativement.

Aidez-nous à empêcher leur installation et à freiner leur expansion!



| solidage ou verge d'or américaine|



| buddleia ou arbre à papillons|



| séneçon sud-africain|



| vergerette annuelle|



| ambrosie|



| bunias d'Orient|



| berce du Caucase|



| impatiente glanduleuse|



| renouée du Japon|



| laurelle|



| robinier faux-acacia|



| ailante|



| sumac de Virginie|

DE BONNES RAISONS D'AGIR

Sur 500 à 600 plantes exotiques introduites accidentellement ou non en Suisse, 57 figurent aujourd'hui sur la liste des plantes (ou néophytes) envahissantes. Leur impact est négatif à plus d'un titre:

- Certaines affectent la santé publique en provoquant des allergies ou de graves brûlures de la peau.
- Elles appauvrissent la biodiversité et les paysages car elles occupent souvent le sol sans partage après avoir étouffé la flore indigène. La faune locale qui n'est pas adaptée à ces intruses se raréfie ou disparaît.
- Leur présence augmente considérablement les coûts d'entretien des espaces verts, des routes, des voies ferrées et des berges des cours d'eau.
- Elles engendrent des pertes économiques dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture, en gênant respectivement la croissance des plantes cultivées et la régénération naturelle.

QUE FAUT-IL FAIRE?

Même si vous les trouvez jolies et qu'elles plaisent aux abeilles, n'introduisez pas de plantes envahissantes dans votre jardin! N'achetez pas non plus celles qui sont encore en vente libre, comme la laurelle et le buddleia.

ET SI J'EN AI DÉJÀ DANS MON JARDIN?

Chaque espèce a des modes de propagation ou de régénération différents: il est donc important de lui appliquer au bon moment la méthode de lutte la plus efficace. Le canton de Vaud a émis des recommandations pour chaque espèce: elles sont en lien sur www.lausanne.ch/plantes-envahissantes. Dans tous les cas, évitez les pesticides et armez-vous de patience: il faut en général intervenir plusieurs années avant de réussir à s'en débarrasser.